Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question sur la fin du califat territorial de Daech en Syrie, à l'Assemblée nationale le 26 mars 2019.

2019-03-26

Merci Monsieur le Député,

Et merci à la représentation nationale de l'hommage que vous venez de rendre aux forces françaises qui ont combattu et qui continuent à combattre contre la barbarie en Syrie.

J'avoue d'ailleurs entendre ces propos et constater cet hommage avec beaucoup d'émotion puisque j'étais moi-même ministre de la défense au moment de l'engagement de ces forces.

C'est la fin du califat territorial et il faut souligner l'ampleur de l'action menée par les Forces démocratiques syriennes, en particulier dans les derniers moments du combat contre Daech dans la ville de Baghouz. Ces Forces démocratiques syriennes ont fait preuve d'un courage et d'une détermination exemplaires. Leur engagement, en particulier dans les zones à partir desquelles sont venus les assassins qui ont sévi sur notre sol, mérite à la fois le respect, mais nous oblige pour la suite.

Ce n'est pas parce que le califat territorial est maintenant éradiqué que la menace de Daech est supprimée. Il reste les risques de clandestinité, et cela nous amène à quatre exigences, pour la France : d'abord, poursuivre avec les membres de la coalition la suite de l'action militaire pour assurer la sécurité dans le nord-est. Nous nous en occupons en particulier avec nos partenaires américains. Ensuite, la nécessité d'avoir une solution politique, parce que vous l'avez bien dit, il reste des zones conflictuelles majeures, y compris des zones de guerre civile interne à la Syrie dans la zone d'Idlib. Il importe de trouver la solution politique. Pour cela, il y a la résolution 2254 des Nations unies. Elle doit s'appliquer. Il importe que l'ensemble des acteurs puissent la mettre en oeuvre.

Enfin, il est indispensable de mener une action humanitaire immédiate face à l'afflux des réfugiés, singulièrement dans la zone du nord-est, mais aussi dans les pays avoisinants et la France, à cet égard, remplira tous ses engagements.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 27 mars 2019

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/270990-jean-yves-le-drian-26032019-fin-du-califat-territorial-de-daech-syrie